

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Mouila : que de dégâts causés aux usagers par les coupures d'électricité !

F.N.
Mouila/Gabon

DEPUIS près de deux semaines, de jour comme de nuit, la ville de Mouila vit au rythme des coupures intempestives d'électricité. Celles-ci peuvent durer plusieurs heures, voire des jours. De Moukoumounabouala à Moutoboko en passant par Divindet au Carrefour-des-jeunes, Dourouni, Diouronda et Nombakélé PK 3 (route Mimongo), dans le premier arrondissement, la situation reste préoccupante. Et que dire du deuxième arrondissement dont les quartiers Bavanga (le plus vaste), Mangui, Boulevard Matamba, Baleka, Didjanu, ainsi que Dikongo 1 et 2 plongent dans le noir la nuit tombée ?

"Voyez-vous, il ne se passe pas un seul jour ou une seule nuit sans que la SEEG (Société d'énergie et d'eau du Gabon, ndlr) ne coupe systématiquement le courant sans plan de délestage. Nous avons marre de cette situation ! Elle dure déjà depuis plusieurs semaines sans que la SEEG lève son petit doigt", tempête Jean-Paul. Et un autre usager de renchérir : "La SEEG est forte pour nous suspendre les fournitures d'eau et d'électricité lorsque nos factures sont impayées, parfois pour des sommes d'argent dérisoires. A contrario, le service fourni est minable et laisse parfois à désirer". En fait, les Molvillois sont désemparés et ne savent plus à quel saint se vouer. Tant cette absence continue d'électricité dans la localité affecte tout le monde : ménages, administrations, opérateurs économiques, etc. Les conséquences sont donc multiples dans tous les secteurs. Sur le plan scolaire par exemple, élèves et enseignants ont du mal à s'adapter à ce nouvel univers imposé par la SEEG. "Nos emplois du temps sont fortement perturbés à cause de ces coupures de courant", constate Gaël, lycéen. Dans les ménages, ils sont de plus en plus nombreux à se plaindre des dommages causés à leurs appareils électroménagers, en plus des produits alimentaires qu'ils ne parviennent plus à conserver

intacts dans les congélateurs et réfrigérateurs. Et pour couronner le tout, des nuits de sommeil troublés par la chaleur et des moustiques. "Trop c'est trop ! Nous sommes fatigués avec les coupures d'électricité de la SEEG. Qui va nous rembourser nos congélateurs, frigos, télévisions et autres appareils qui ne fonctionnent plus ?", interroge Suzanne.

Dans les administrations, le travail se fait désormais dans le strict minimum, tant les ordinateurs sont à l'arrêt, les bureaux ne sont plus éclairés, climatiseurs et ventilateurs sont au repos. Les petites surfaces commerciales sont aussi à la peine à cause notamment de la chaîne de froid rompue, qui ne permet plus la conservation des produits frais.

Du coup, de nouvelles habitudes se sont imposées aux popula-

Tout en réitérant ses regrets à la clientèle affectée, la SEEG ne mentionne cependant nulle part que les dégâts occasionnés par ses perturbations seront remboursés aux victimes collatérales de son manque de vision prospective dans sa gouvernance.

Les plus nantis, eux, ont sorti les groupes électrogènes pour suppléer les caprices de la SEEG. C'est le cas des plus grosses structures (Sobraga, les sociétés forestières, les menuiseries industrielles, quelques hôtels, etc.) pour continuer à servir leur clientèle. À côté de tous ces désagréments provoqués par les coupures d'électricité, il y a ce réseau de jeunes délinquants pour qui l'absence d'éclairage dans la ville représente du pain béni, une bonne opportunité pour délester de paisibles citoyens de leurs biens.

tions, notamment celles des zones sous-intégrées qui, pour s'éclairer, recourent à la bougie ou à la lampe-tempête. " Sans grands moyens financiers, nous utilisons des bougies dont l'unité coûte 100 francs. C'est juste pour nous éclairer avant de nous endormir dans l'obscurité totale", relate Praxède.

Les plus nantis, eux, ont sorti les groupes électrogènes pour suppléer les caprices de la SEEG. C'est le cas des plus grosses structures (Sobraga, les sociétés forestières, les menuiseries industrielles, quelques hôtels, etc.) pour continuer à servir leur clientèle. À côté de tous ces désagréments provoqués par les coupures d'électricité, il y a ce réseau de jeunes délinquants pour qui l'absence d'éclairage dans la ville représente du pain béni, une bonne opportunité pour délester de paisibles citoyens de leurs biens.



Photo : Félicien Ndong

L'agence de la SEEG à Mouila.

Pour expliquer ce qui se passe, la SEEG s'est fendue d'un communiqué daté du 22 novembre dont l'Union a reçu copie : "Les perturbations sont consécutives à l'indisponibilité de deux groupes thermiques à la centrale de Mouila, suite à une avarie mécanique d'une part et d'autre part, d'un groupe hydraulique à la centrale de Bongolo, soit une baisse de 50 % des capacités de production du réseau interconnecté (RIC) de Bongolo à Lebamba", peut-on y lire. Ce même avis souligne que "les équipes locales appuyées par celles de Libreville s'activent à remettre en service les groupes en défaut, en vue d'un retour progressif à la normale d'ici vendredi 25 novembre prochain au plus tard".

Tout en réitérant ses regrets à la clientèle affectée, la SEEG ne mentionne cependant nulle part que les dégâts occasionnés par ses perturbations seront remboursés aux victimes collatérales de son manque de vision prospective dans sa gouvernance.

Que devient le "plan d'urgence 2020" ?

F.N.
Mouila/Gabon

LA Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) a l'exclusivité de la fourniture en eau et électricité au Gabon. Mais, paradoxalement, les coupures d'électricité et même d'eau sont récurrentes dans les différentes localités du pays. En ce qui concerne la province de la Ngounié, le réseau interconnecté (RIC) de la Louetsi comprend le barrage hydroélectrique de Bongolo (Lebamba) et la centrale thermique de Mouila. Mais les dysfonctionnements relevés ici semblent suggérer que l'investissement en la matière n'a pas suivi l'évolution du temps en termes de renouvellement des infrastructures de base. L'on se rappelle pourtant le "plan

d'urgence 2020" lancé par la SEEG il y a deux ans, qui visait l'amélioration de la desserte en énergie des populations de la ville de Mouila et ses environs. La même urgence indiquait que ces travaux permettraient le remplacement des 5 turbines de la centrale et de leur équipement de sécurisation, ainsi que la réhabilitation d'ouvrages hydro-mécaniques et des groupes G1 et G2. Selon l'ancien DG de la SEEG, Patrick Kouma, avec lesdits travaux, le barrage de Bongolo à Lebamba devrait retrouver sa puissance initiale de 5 MW contre 2,5 MW générés au cours de la dernière décennie par défaut d'entretien. Le barrage ayant été construit en 1992. Que dire alors de la centrale thermique de Mouila ?